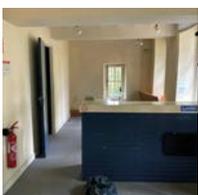


Joyeuses fêtes



TRAVAUX

Rénovation RDC
de la mairie

Page 8



PORTRAIT

Guillaume
Feneuille

Page 10



HISTOIRE

La ferme rose

Page 11

SOMMAIRE



BROCANTE page 5



AVENUE GÉNÉRAL LECLERC
page 8



RÉVISION DU PLU page 9

3 ÉDITORIAL

4 ACTUALITÉS

6 DOSSIER

8 TRAVAUX

10 PORTRAIT

11 HISTOIRE

Le Feuillelet n° 8 - Magazine trimestriel d'information municipal de Boisemont

Directeur de la publication : Stéphanie Chorin-Savill, Maire de Boisemont

Comité de rédaction constitué de : Stéphanie Chorin - Savill, Guy Atsé, Marta Beilin, François Briandet, Martine Hieyte, Albana Wanner

Conception et mise en page : Christophe Brosy - www.christophebrosy.com

Crédits photos : Mairie de Boisemont - Jean-Michel Albertosi - Christophe Brosy - RosZie et Denis MOREAU de Pixabay

Impression : RPS imprimerie - 5, rue des entrepreneurs 95210 Saint-Gratien

Tirage : 400 exemplaires



En cette fin d'année les annonces, d'où qu'elles viennent, n'invitent malheureusement pas à l'optimisme.

En regardant de près ou de loin, **la situation renvoie au constat d'une crise qui au-delà d'être économique est également sociale, écologique et humanitaire.** Elle touche tout habitant,

Un communiqué de presse paru en octobre 2022 présente plusieurs points pour maîtriser autant que faire se peut la consommation d'électricité et de gaz. **Sur Boisemont cela se caractérise par l'extinction de l'éclairage public entre minuit et 5h30 du matin, en dehors d'une zone de centralité (rue de la mairie, grande rue).**

Malgré cette situation, il a été décidé de maintenir les illuminations de Noël. A la fois parce que la collectivité est soumise à un engagement contractuel pluriannuel et parce que le matériel récent utilisé pour cet éclairage festif permet une maîtrise du coût qui sera quoi qu'il en soit diminué au regard de l'extinction mise en œuvre entre

minuit et 5h30 sur l'esplanade Charles de Gaulle et les entrées et sorties de ville. **Le bouclier tarifaire dont bénéficie la commune pour ses factures d'électricité au regard de sa taille modeste accompagne cette décision.**

Au-delà du pouvoir d'achat qui est réduit pour certains au vu de la situation économique, les budgets des familles sont inmanquablement impactés par une augmentation des coûts de l'énergie et de façon générale par l'inflation. **Cela peut nécessiter un soutien, un accompagnement pour traverser cette situation.**

C'est pourquoi le dossier de ce feuillet met en lumière les différentes possibilités pour être épaulé en cas de besoin.

C'est dans ces moments qu'il faut également et plus que jamais entretenir le lien social, provoquer des occasions qui créent la convivialité, le plaisir de se retrouver. Cette période festive qui approche s'y prête.

C'est donc de tout mon cœur que je vous souhaite de profiter pleinement de ceux qui vous sont chers. L'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter de belles fêtes de fin d'année.

Stéphanie Chorin-Savill
Maire de Boisemont

toute organisation, entreprise, association ou institution à son niveau.

C'est une épreuve à laquelle les collectivités doivent faire face.

La décennie qui vient de s'écouler a été marquée par une baisse de recettes liée à la diminution significative des dotations de l'État, ce qui a exigé de nombreux efforts pour s'adapter et contraindre les exercices budgétaires des villes. **Ce mouvement qui ne s'est pas réduit, se cumule désormais avec une flambée des dépenses comme jamais connu dans un délai aussi court.**

Absorber les dépenses supplémentaires en 2022 restera possible, le faire en 2023 avec les prévisions dont nous disposons sera un réel exercice d'équilibriste, avec l'exigence légale pour les communes de présenter un budget qui doit justement être équilibré. **Cela pèsera pour beaucoup de communes sur le service public et imposera à certaines d'en diminuer l'amplitude ou la qualité.**

Cette situation est évidemment globale et des solutions doivent être étudiées pour rationaliser les dépenses, notamment énergétiques. **La dynamique territoriale de l'agglomération de Cergy-Pontoise a permis d'acter différentes mesures pour limiter la consommation de fluides.**

“
le dossier de ce
feuillet met en
lumière les dif-
férentes possi-
bilités pour être
épaulé en cas de
besoin.”

Mairie

Illuminations de Noël

Les illuminations pour les fêtes de fin d'année lancées l'année dernière sont de retour. **L'allumage officiel a eu lieu le vendredi 02 décembre 2022 à 18 heures.**

La balade contée et retraite aux lampions

L'office du tourisme de Cergy-Pontoise avec le soutien de la commune a **organisé le vendredi 4 novembre une balade contée à la découverte de quelques monuments de notre village.** Animée par la guide Peggy Martinez, petits et grands ont pu découvrir l'histoire de l'église Sainte Madeleine et du château. **La nuit étant tombée le reste de la visite s'est faite à la lueur des lampions, à la**

découverte de la ferme rose, de l'ancienne mairie-école et des lavoirs de Boisemont.

La dizaine d'enfants accompagnés d'autant d'adultes ont été enchantés de l'expérience.



Retour sur le premier marathon, festif et solidaire de Cergy-Pontoise

Organisé par l'Entente Agglomération Cergy-Pontoise Athlétisme, Stop Crohn'o, Les Ogres de Barback, et l'afa Crohn RCH France avec le soutien de la CACP et du département du Val d'Oise, **le premier marathon festif et solidaire de Cergy-Pontoise s'est déroulé samedi 8 octobre 2022, sous un soleil radieux avec 2 000 participants en individuel ou en équipe.**

A Boisemont, nous avons pu encourager les coureuses et coureurs, des plus affûtés aux plus fantaisistes. Après la montée depuis Vauréal ils ont pu profiter d'un point de ravitaillement en eau bienvenu.

Côté spectateurs, nous avons pu profiter d'une belle animation musicale avec dans l'ordre d'apparition sur scène : **Marie May, chanteuse et musicienne autodidacte.**

C'est accompagnée de sa guitare qu'elle nous a transporté de sa voix chaude par l'émotion



et la passion de ses mélodies et de ses textes.

La chorale For My Soul a pris le relais. Les 15 chanteuses ont revisité avec un enthousiasme communicatif quelques standards des dernières années.

Elles sont revenues pour clore le concert.

Entre temps, **le duo Sunflower composé de la chanteuse Cindy et du guitariste Davy Portela** nous a régalié de titres variés et fédérateurs. **Davy, artiste local, anime également l'école de musique Kithara à Boisemont.** Outre l'aspect sportif et festif, l'événement **a aussi pour but de sensibiliser la population à la maladie de Crohn et à la**

Rectocolite hémorragique (RCH).

Forte de l'expérience de cette première édition, souhaitons de nous retrouver autour d'un nouveau moment encore plus sportif, festif et solidaire lors du prochain événement.

Désamiantage de la Cupidonne

Suite au défrichage de la zone de la Cupidonne au printemps 2021, **des plaques de fibrociment amianté entières ou en morceaux ont été identifiées. Elles ont été retirées le 7 septembre dernier par l'entreprise spécialisée Tersen-Picheta.** Ces déchets amiantés ont été évacués en respectant le protocole sanitaire afférant à ce type de matériau et seront stockés dans un site habilité.

Vie municipale

Depuis les élections municipales de mars 2020 et l'installation du conseil municipal le 26 mai 2020, la composition de l'équipe municipale a évolué. A ce jour siègent au conseil municipal Stephanie Chorin-Savill, Madame le Maire et par ordre alphabétique : **Guy Atsé, Marta Beilin, Jean-Claude Bernay, Francois Briand, Didier Daine, Alain Kutos, Philippe Michel, Frédérique Stead, Daniel Treuvelot, Albana Wanner.**

CCAS

Croisière sur la Seine pour nos seniors

Afin d'accompagner l'entrée dans l'automne, le **CCAS de Boisemont a souhaité proposer aux seniors de la commune un moment de convivialité** tout en profitant du temps clément de l'arrière-saison. **C'est donc lors d'une croisière sur la Seine organisée le vendredi 23 septembre après-midi qu'une trentaine de personnes ont vogué sur une eau paisible tout en admirant les paysages défilant le long des berges d'Andrésy jusqu'à Maisons-Laffitte.** Animation musicale et douceurs sucrées en guise de goûter ont accompagné cette balade sur le fleuve tranquille.

Repas de Noël des Seniors

Comme chaque année, le **CCAS organise un repas de fin d'année suivi d'une après-midi dansante pour nos seniors.** Cette année, il a eu lieu le dimanche 27 novembre au **Bistro du Théâtre Saint Vincent à Jouy le Moutier.** Les plus de 65 ans ont reçu directement une invitation par courrier. Pour celles et ceux ne pouvant ou ne désirant pas participer au repas, un colis gourmand leur est distribué sur leur demande, à domicile. **En cas d'absence, les colis peuvent être retirés en mairie.**

Comité des Fêtes

Brocante 2022

Cette année encore, la tant attendue Brocante qui s'est tenue le dimanche 4 septembre, a été couronnée de succès ! La météo favorable a permis aux chineurs de profiter pleinement des stands divers et toujours variés des exposants du village et d'autres provenances. **Pour la restauration, le Comité des Fêtes a choisi de convier à nouveau les deux camions de**



l'an passé, qui proposaient pizzas et repas avec des produits du Vexin.

L'engouement des visiteurs à cet événement, si important pour notre village, a fait ressortir une problématique concernant les possibilités de parking. **Une réflexion sera menée autour de différentes pistes, pour que les prochaines éditions, se déroulent avec plus de fluidité.**

Halloween 2022

Un événement qui devient un incontournable pour le Comité des Fêtes, tant la demande de la part des petits « monstres » de Boisemont est grande ! **Le lundi 31 octobre, plus d'une vingtaine d'enfants ont ainsi pu être maquillés pour l'occasion par une équipe de bénévoles du Comité, avant d'entamer le célèbre défilé dans les rues et ruelles du village.**

Malheureusement, **la météo très capricieuse, déversant des torrents de pluie, a mis un terme prématuré à cette marche joyeuse et gourmande.** Espérons que l'année prochaine, le temps soit plus clément pour nos petits lutins.

La Solidarité sous toutes ses formes

Aujourd'hui plus que jamais, il est question de précarité grandissante. Au regard du contexte, il paraît utile de présenter le paysage des institutions et des dispositifs qui permettent de soutenir toute personne qui en exprime le besoin car sa situation financière est déstabilisée, son logement n'est pas adéquat, ou parce que ses droits ne sont tout simplement pas ouverts. De nombreux dispositifs existent et sont méconnus par beaucoup. Ce décryptage permettra de présenter les principales missions des interlocuteurs qui peuvent être sollicités.

Le CCAS

Malgré sa modeste taille, la commune de Boisemont dispose d'un CCAS qui est une collectivité autonome. Sa principale action consiste à proposer des temps de lien social aux seniors de la commune ou à s'associer aux temps forts rassemblant les habitants mais c'est aussi un organisme qui est en capacité de soutenir les Boisemontais selon certaines conditions.

A destination des seniors : accompagner et faire participer

Les agents de la commune se chargent de la mise à jour du registre nominatif des personnes vulnérables qui est ouvert en mairie. Chaque senior ou sa famille peut inscrire une personne sur le fichier des personnes vulnérables, si elle vit seule par exemple ou si les sorties et les contacts sont limités. Des appels réguliers sont ainsi mis en place afin de rompre l'isolement et effectuer une surveillance en cas de besoin, notamment lors de l'application d'alertes canicules.

Pour dynamiser le lien social, chaque année, des rendez-vous sont proposés aux seniors de la commune : goûter pour la galette des rois, sortie, remise de colis ou bien encore le repas de Noël.

Les différents types d'aides apportées par le CCAS

Les aides sociales légales :

Ce sont des aides versées par d'autres institutions que la commune, pour lesquelles le CCAS assure uniquement l'instruction administrative. C'est le cas pour l'Aide sociale à l'hébergement (ASH) et l'obligation alimentaire : Lorsqu'une personne âgée doit être hébergée en maison de retraite et que ses revenus ne suffisent pas à financer les frais que cela représente, il est possible de demander une aide au Conseil Départemental, récupérable sur succession.

Les aides sociales facultatives :

En complément des dispositifs légaux, le CCAS intervient en acteur de proximité. Il peut aider avec réactivité sous la forme de prestations remboursables ou non pour différentes demandes qui doivent toutes être instruites par les travailleurs sociaux du Conseil Départemental, le CCAS de Boisemont ne disposant pas de professionnel de l'action sociale.

N'hésitez pas à vous renseigner en mairie.

Logements sociaux communaux

La Commune de Boisemont est propriétaire de 6 logements sociaux dont l'attribution répond à des critères de revenus.

Pour demander un logement social il est nécessaire de déposer une demande en passant par le service logement de la ville de Vauréal. Cette requête qui doit être renouvelée chaque année peut se faire par internet : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R34754>

Là aussi il est nécessaire de constituer un dossier comprenant des justificatifs.

Le temps d'attribution est plus ou moins long en fonction de la taille du logement demandé, et de la ville souhaitée. En moyenne il est établi à 7 ans.

Le Conseil Départemental

Le Département est le principal gestionnaire de l'action sociale en France. Sur le Val d'Oise, ce sont les Services Sociaux Départementaux qui reçoivent tout habitant qui en fait la demande.

Des équipes composées de travailleurs sociaux et d'agents administratifs sont à la disposition des publics pour les conseiller et les accompagner dans leurs démarches, concernant notamment l'accès au droit dans le domaine de la famille, la santé, la culture, l'habitat, l'insertion sociale, l'enfance, le logement, la vulnérabilité, l'insertion, le budget. Une attention particulière est portée à l'accueil du public, à l'évaluation des situations et à l'orientation

des usagers vers les professionnels les plus compétents.

Territoire d'intervention sociale et médico-sociale de l'Hautil.

40 avenue Gavroche

95490 VAUREAL

Tél. : 01 34 33 50 00

La CAF

Pour apporter une plus forte visibilité des actions portées par la commune au titre de la politique famille, **la municipalité a signé en 2021 avec la CAF une Convention Territoriale Globale.** La pérennité de l'accord avec Vauréal pour l'accueil des petits Boisemontais en centres de loisirs pendant les vacances, la mise en œuvre de l'étude surveillée ou la réalisation du complexe multisports sont des actions que l'équipe municipale a inscrit dans cette convention pour les années à venir comme des moyens de répondre aux besoins locaux.

Un accompagnement social est également possible en fonction de la situation familiale.

En faveur du handicap : renforcer l'inclusion

Dans le cadre de la mise en œuvre de l'Adap (Agenda d'Accessibilité Programmée), **la commune a réalisé des modifications des accès à la mairie et au sein de l'école afin de répondre aux consignes en matière d'accessibilité des bâtiments publics aux personnes en situation de handicap.**

Tous travaux de rénovation ou de construction prennent désormais en compte les normes PMR, de ce fait la rénovation de la mairie répondra à ces critères également.

Différentes aides existent en fonction des besoins liés à la situation de handicap.

Ces aides sont versées par le Département. Le service social départemental peut aider à la constitution des dossiers (compilation des pièces justificatives) et à leur transmission.

- Aides à domicile,
- Allocation aux adultes handicapés (AAH),
- Majoration pour la vie autonome (MVA),
- Allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH),
- Prestation de compensation du handicap (PCH)

Des Pass' pour favoriser l'accès au sport et à la culture

L'Etat a créé en 2021 le dispositif PASS'SPORT. Il est renouvelé pour la saison sportive 2022/2023.

Le PASS'SPORT est une allocation de rentrée sportive **d'un montant de 50 euros par enfant ou jeune adulte.** Ceci afin de financer la totalité ou une partie de l'inscription dans une association sportive et ainsi permettre au bénéficiaire de participer à des activités que l'association organise au titre de la saison 2022-2023.

Ce coupon PASS'SPORT est destiné aux enfants, jeunes adultes bénéficiant de :

- L'Allocation de Rentrée Scolaire - ARS
- L'Allocation d'Education de l'Enfant Handicapé - AEEH
- L'Allocation aux Adultes Handicapés - AAH
- Et, c'est nouveau, les étudiants, âgés au plus de 28 ans révolus, et bénéficiant au plus tard le 15 octobre 2022, d'une bourse de l'état de l'enseignement supérieur sous conditions de ressources, d'une aide annuelle du CROUS ou encore d'une bourse régionale pour les formations sanitaires et sociales pour l'année universitaire 2022 - 2023.

Le pass Culture existe depuis 2017.

Créé dans l'objectif de renforcer l'accès à la culture et de diversifier les activités culturelles, ce dispositif se présente sous la forme d'**une simple application mobile à télécharger gratuitement** par les jeunes.

A leur majorité, un crédit de 300€ est versé sur leur compte personnel de l'application.

Cette somme pourra ensuite être dépensée parmi la large offre proposée (cinéma, musées, livres, jeux vidéo, cours de musique, etc.).

Pour profiter du pass Culture, il faut tout de même remplir certaines conditions :

- Être âgé de 18 ans au moment du dépôt du dossier de demande du pass Culture (depuis janvier 2022, les jeunes âgés de 15 à 17 ans peuvent bénéficier d'un pass Culture dont les montants sont moindres).
- Résider en France métropolitaine ou dans certains départements et territoires d'Outre-Mer
- Être de nationalité française, ressortissant de l'Union européenne, de l'EEE ou de Suisse

La voie verte



Les travaux ont commencé le 24 octobre et devraient durer 6 semaines. A la demande de la commune, une voie piétonne est maintenue entre Boisemont et Vauréal.

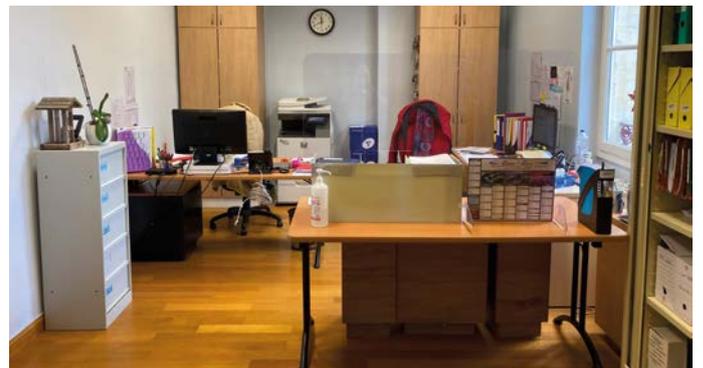
Pour permettre les travaux, une des deux voies de circulation est neutralisée avec mise en place d'une circulation alternée par feux tricolores. Merci de votre patience et de votre vigilance pendant la durée des travaux.

Rénovation et mise aux normes PMR du rez-de-chaussée de la mairie

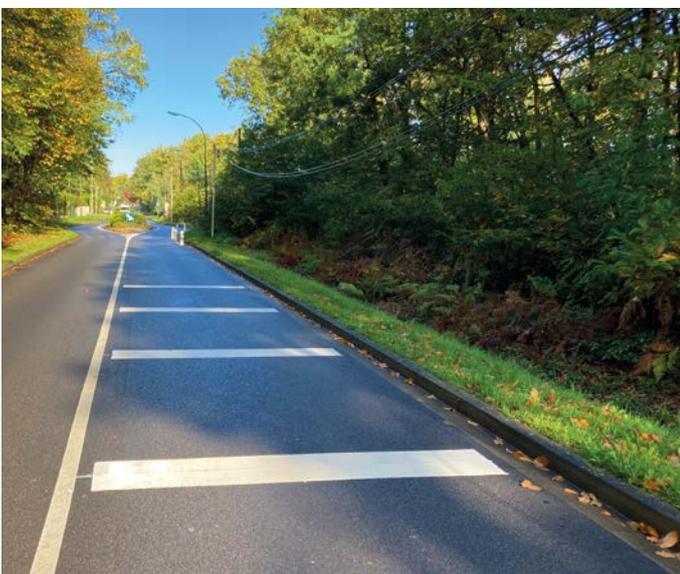
En prévision des travaux qui devraient commencer mi-novembre, **la mairie est temporairement transférée au 1er étage du château**, depuis le 8 novembre pour une durée de 5 mois.

Les horaires d'ouverture restent les mêmes, ainsi que les coordonnées téléphoniques et mail.

L'accès se fait par la grille du parc, rue de l'Eglise (stationnement devant l'Eglise) ou par la grille principale au bas de la rue de la Ferme.



Nouvel aménagement de réduction de la vitesse avenue du Maréchal Leclerc



Le terre-plein fleuri sur la RD 22 au niveau du 62, avenue du Maréchal Leclerc présente **une chicane particulièrement accidentogène dans la direction Triel sur Seine / Boisemont avec un à deux accidents en moyenne par an.** Suite à l'insistance de la municipalité, le département, gestionnaire de la voie, a décidé de **mettre en place début octobre un aménagement expérimental ayant pour but de réduire visuellement la largeur de la voie et ainsi d'inciter les automobilistes à ralentir.**

Il s'agit de bandes blanches en amont du terre-plein ainsi que de potelets blancs avant la chicane. Si l'expérience s'avérait concluante, le rétrécissement de la voie pourrait être pérennisé. Certains l'oublient peut-être, mais **l'avenue du Maréchal Leclerc se trouve en agglomération et la vitesse y est limitée à 50 Km/h.**

Point sur la procédure de révision du PLU

La révision du PLU voté en Conseil Municipal le 3 avril 2021 suit son cours.

La première étape de construction du PLU est la création du diagnostic communal et la détermination d'enjeux thématiques issus des conclusions du diagnostic à la fois sur le profil socio-économique de la commune, mais aussi sur son profil urbain, paysager et environnemental.

Ce travail est terminé et a fait l'objet d'une réunion publique de restitution le 7 octobre 2022.

Des panneaux résumant le diagnostic communal font l'objet d'une exposition au 2ème étage du château qui sera accessible au public à partir de la mi-novembre. L'exposition sera enrichie au fur et à mesure de nouveaux panneaux correspondant aux nouvelles étapes de

la révision. **Le support de présentation, ainsi que les panneaux sont consultables sur le site de la commune.**

L'étape suivante est la construction du Projet d'Aménagement et de Développement Durable ou PADD qui est en cours.



Cette pièce fondamentale du PLU exposera les objectifs d'urbanisme et d'aménagement de Boisemont pour les 10 prochaines années. **Sa version finalisée fera l'objet d'une nouvelle réunion de concertation le vendredi 27 janvier à 20h30 au château,** avant le débat sur son contenu en conseil municipal.

SCANNEZ CE QR CODE



Nouvelle permanence de l'Architecte des Bâtiments de France

Boisemont étant classé site patrimoniale remarquable (SPR), toute demande d'autorisation d'urbanisme nécessite l'accord de l'Architecte des Bâtiments de France (ABF).

Pour faciliter l'instruction des demandes, la commune a suggéré de **mettre en place une permanence avec Monsieur Aba-Perea, l'ABF en charge de notre commune de façon trimestrielle.**

Celui-ci a donné son accord et **la première permanence aura lieu le mercredi 18 janvier au château de 14 à 17 heures.** Inscription préalable obligatoire au secrétariat de mairie.

Sont concernés, les personnes ayant déjà déposé une demande et voulant "défendre" leur dossier, mais surtout **les personnes ayant un projet et désirant avoir l'avis de l'ABF** avant de déposer une demande.

ENVIRONNEMENT

Collecte des déchets verts



Depuis l'attribution de la collecte des déchets à un nouveau prestataire début juillet 2022, **le jour de collecte des déchets verts a été modifié. Ils sont collectés maintenant le vendredi après-midi.**

A noter que **pour la saison hivernale, c'est-à-dire à partir de novembre, les déchets verts ne sont collectés que le 1er vendredi du mois (4 novembre, 2 décembre et 3 février)**

Le calendrier de collecte pour l'année 2023 **sera distribué en boîte aux lettres courant décembre.**

Guillaume Feneuille

Professeur au lycée de la nouvelle chance de Cergy



Vous l'ignorez sans doute, mais notre territoire a été pionnier dans l'action pour la lutte contre le décrochage scolaire. Il a accueilli, il y a maintenant 10 ans, le premier Lycée de la Nouvelle Chance (L.N.C.) de l'académie de Versailles, installé dans les murs et composé des équipes du lycée Alfred-Kastler de Cergy-Pontoise. **Il s'adresse à des jeunes de 16 à 24 ans, ayant quitté le système scolaire entre la seconde et la terminale depuis plus de six mois et ayant la volonté de reprendre leur scolarité, ce qui est quasiment impossible dans un lycée public aux effectifs surchargés.** Le but est de leur proposer une structure et un accompagnement adapté **pour leur permettre d'obtenir le Baccalauréat Général (spécialités HGGSP, HLP, LLCE Anglais et SES) ou Technologique (Sciences et Technologies du Management et de la Gestion).**

Guillaume, Boisemontais depuis plus de 14 ans, a été confronté à l'échec scolaire de ses camarades dès le plus jeune âge. Fils de batelier, il a été interne à Conflans-Sainte-Honorine dès l'école primaire où il a pu constater la surreprésentation des difficultés face à l'école des élèves scolarisés en internat. **La cause de ces difficultés est sans doute multiple, les principaux éléments à retenir pouvant être l'éloignement familial et l'accueil indifférencié dans le système scolaire « classique » d'élèves ne pouvant pas profiter des mêmes conditions de travail et d'accompagnement « à la maison ».** Bien qu'ayant poursuivi ses études en

économie, ce sentiment que tous devraient avoir la même chance de pouvoir faire des études est resté ancré en lui.

C'est pourquoi, Guillaume a décidé en 2003 de passer le CAPES pour devenir professeur d'économie au lycée et qu'il s'est ensuite fortement impliqué dans la création du Lycée de la Nouvelle Chance de Cergy. Accueil des élèves dans des classes de 15 à 20 personnes, professeur référent pour chaque élève, qu'il accompagne et aide à gérer ses difficultés, la même salle de classe pour tous les cours, ...

Un ensemble d'éléments d'accompagnement qui permettent d'afficher plus de 75 % de réussite au BAC. Mais même si ces résultats sont remarquables, **le plus important pour Guillaume est d'avoir le sentiment de contribuer au développement de citoyens autonomes, capables de s'informer et de prendre en main leur destin.**

Le recrutement pour l'année scolaire 2022-2023 est maintenant terminé, mais **une candidature pour l'année 2023-2024 peut déjà se préparer.** Pour cela, consulter le site du LNC : <http://www.lyc-nouvellechance-cergy.ac-versailles.fr>

Pour en savoir plus, vous pouvez également consulter ce très bon article des Cahiers Pédagogiques : <https://www.cahiers-pedagogiques.com/la-force-du-travail-en-equipe/>

Pour contacter le LNC par mail : lyceenouvellechance.av@gmail.com

Pour s'y rendre :
Lycée de la Nouvelle Chance - Lycée Alfred Kastler
22 avenue de la palette
95011 CERGY-PONTOISE

Enfin vous pouvez échanger directement avec Guillaume Feneuille par mail : guillaume.feneuille@ac-versailles.fr

Si vous connaissez des adolescents ou de jeunes adultes potentiellement intéressés, n'hésitez pas à leur transmettre ces informations.

La ferme rose

Ancienne exploitation agricole, la Ferme rose a traversé six siècles d'histoire.

Cette bâtisse, restaurée, est la plus ancienne du village après l'église.

Elle date du XV^{ème} siècle, alors que la Guerre de Cent Ans ravage encore le Vexin qui ne retrouvera la paix qu'en 1449 avec la reprise définitive de la forteresse de Gisors.

Ces temps troublés expliquent que les trois corps de bâtiments forment un triangle protégeant la cour centrale.

La présence des meurtrières témoigne du souci de se mettre à l'abri des soudards comme des bandits de grand chemin.

Ces fermes fortifiées sont d'ailleurs caractéristiques du Vexin. **C'est la plus grande du département.** Cet ensemble qui fait partie du domaine de Boisemont a d'abord appartenu aux religieuses de Poissy. **Le 23 juillet 1582, elles le vendent à Olivier de la Saussaye, seigneur de Boisemont.**

De ventes en héritages, le domaine incluant la ferme devient la propriété du comte Terrier-Santant, le dernier « seigneur » de Boisemont. En 1876, Pierre Anselme Truffaut en est le fermier. Cette même année le crépi de la ferme est mis à neuf. Pour cette rénovation, **le sable rose en provenance du sol de la cour intérieure est utilisé pour le revêtement, d'où le nom de « la Ferme rose ».**

En 1886, le comte Terrier-Santans vend la ferme qui est séparée du château.

En 1900, la ferme devient la propriété de M. Legoy. **A cette époque, en plus de l'habitat, la ferme comprend trois bergeries, une vacherie, une petite**

étable, une buverie (étable à bœufs) devenue l'actuelle « salle voûtée » où sont servis les petits déjeuners. Il

y a également trois hangars, un bâtiment à betteraves, une chambre à harnais, un pressoir, deux écuries et trois granges.

Plus tard elle sera exploitée par M. Louis Besche.

M. Le Sabazec lui succèdera avant la Seconde Guerre Mondiale. **C'est**

durant cette période que le pigeonnier perd son toit. Non à cause des bombardements, mais parce que le fermier a troqué les tuiles contre du ciment aux Allemands !



Au début des années 1970, la plus récente des granges est entièrement détruite par un incendie dû à l'inattention de jeunes enfants qui y jouaient.

Vers 1980, l'E.P.A. (Établissement Public d'Aménagement) veut transformer ce domaine en ferme pédagogique. Grâce aux refus répétés de M. Le Sabazec fils, le projet échoue : il souhaite un acheteur qui redonnera vie à sa propriété.

C'est en 1987 que la ferme est rachetée par Yvon et Claire Chapon qui continueront l'activité en temps que ferme d'équidés. Tous deux ingénieurs et courageux, ils restaurent remarquablement leur nouvelle demeure et créent en 1990 un premier gîte rural de qualité.

Une belle histoire que nous vous conterons dans le prochain feuillet...



Infos mairie

La mairie de Boisemont vous accueille temporairement au 1er étage du château :

Mardi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Mercredi de 14h à 17h

Samedi de 9h à 12h



01 34 42 34 98



mairie@ville-boisemont.fr



www.ville-boisemont.fr



[@villedeboisemont](https://www.facebook.com/villedeboisemont)

CityAll : boisemont et boisemont-ecole

NUMÉROS UTILES



En cas de fuite de gaz, contacter GRDF
Urgence sécurité gaz au **08 00 47 33 33**



En cas de problème d'alimentation électrique (coupure) contacter le numéro d'Urgence Enedis au **09 72 67 50 95**



En cas de problème d'alimentation en eau (réseau), contacter le numéro d'urgence Cyo au **09 69 36 86 67**



Un problème d'éclairage public, contacter directement Cylumine au **08 05 20 00 69**



En cas de problème d'évacuation des eaux usées (réseau), contactez le numéro d'urgence du SIARP au **06 08 04 85 44**

Pour toutes les autres questions concernant l'agglomération de Cergy-Pontoise (déchets, voirie, ...) , utiliser le numéro **DIRECT'AGGLO : 01 34 41 90 00** du lundi au vendredi de 9h à 17h (16h le vendredi)
Vous pouvez aussi consulter la page : <https://www.cergypontoise.fr/directagblo/#/> pour accéder aux autres moyens de contact.